



Bruges

Le 18/04/2024
DEC-2024-34
PTO/Centre juridique/EF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20240418-DEC-2024-34-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024

Publication : 07/05/2024

DÉCISION

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020.03.05 du 10 juillet 2020, reçue à la Préfecture de la Gironde le 10 juillet 2020, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du Maire n°2024-PERM-13 en date du 31 janvier 2024, reçu en Préfecture de la Gironde le 1^{er} février 2024, portant délégation de fonction à Frédéric GIRO, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué à la culture, à l'animation de la ville, à la vie associative et aux finances,

CONSIDÉRANT que la municipalité a souhaité organiser un spectacle intitulé Duo Suzette, le 10 mai 2024 à l'occasion de la soirée anniversaire pour les 35 ans du jumelage entre Bruges et la ville allemande d'Umkirch qui se déroulera au Centre B sis 7 Place de la République 33320 Eysines,

CONSIDÉRANT le contrat de cession du spectacle Duo Suzette proposé par la SAS SOULEX PRODUCTION dont le siège social est situé 13 Place Aristide Briand 33360 Quinsac, représentée par sa Présidente, Madame Alizée Valat,

Le Maire DÉCIDE,

- **De signer** le contrat de cession du spectacle Duo Suzette avec la SAS SOULEX PRODUCTION (SIRET 882 866 270 00011) prévu le 10 mai 2024,
- **De payer** à la SAS SOULEX PRODUCTION, sur présentation d'une facture, la somme totale de **823,23€ TTC** décomposée comme suit :
 - 695€ HT soit 733,23 € TTC (TVA 5,5%) au titre de la cession du spectacle
 - 75€ HT soit 90€ TTC (TVA 20%) au titre de la location sonorisation supplémentaire
- **De prendre en charge** directement les frais de restauration des artistes et les droits SACEM,

La dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des décisions.

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,



Frédéric GIRO